

Genre du véhicule Camion ou tracteur à sellette (châssis)	Marque de fabrication MAGIRUS - DEUTZ	Type 90 M 8	Fiche d'homologation N° CH 3199 33
---	--	----------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	MAGIRUS - DEUTZ AG, Schillerstrasse 2, Ulm (D) "90 M 8 FL" (camion) ou "90 M 8 FK" (pont basculant) ou "90 M 8 FS" (tracteur à sellette) sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	à droite, dans la cabine, près de l'entrée		
N° du châssis	à droite, sur le longeron, au-dessus de l'essieu avant		
Ident. du moteur	"F4L 913" à gauche, latéralement sur le bloc, sous le démarreur et à droite en haut sur la soufflerie (plaquette)		
Importateur princ.	HÄMMERLI AG, Nutzfahrzeuge, 5600 Lenzburg		
Véhicule homologué	490 0027 652	Signes fixes dans code du type	90 M 8

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	DEUTZ
Direction	mécanique, sur demande assistance hydraulique	Type	F4L 913
Transmission	mécanique synchronisée	Construction	en ligne
Nombre de vitesses	5	Carburant	D
Frein de service	*) air comprimé/hydraulique, 2 circuits, exp. interne, sur toutes les roues; régulateur selon charge sur les roues AR	Position	avant
Frein auxiliaire	***) à ressorts, progressif, à expansion interne, sur les roues arrière	Refroidiss.	air
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Alésage	102
Ralentisseur	pour tr. à sellette: sur échappement, non progressif	Cylindrée	4086
Contrôle 2 circ.	***)	Puissance en CV	87 DIN
			à t/min
		Bruit	85 dB/A à t/min
		Silencieux	1 = 550 x ø 158 mm
		Mesure des gaz	Bacharach = noircissement 2,5
		Déparasitage	-

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	2	avant	1820
Ceintures sécurité		arrière	970
Cale	285x150x170 mm	total	2790
Antivol	-	(poids à vide châssis-cabine)	
Indic. vit.	tachygraphe		
Rétroviseur	de chaque côté		
Attelage	sur demande		
Empattements	/		
Garantie fabr.		2800	5400
Dimens. pneus		8,5 R 17,5	8,5 R 17,5
Ply / bar		R / 6,25	R / 6,25
Charge		2850	5500
pour V max		100	100
Charge			
Garantie poids remorquable avec frein			8000
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			90,3
Vitesse maximale selon le constructeur			km/h
Vitesse maximale testée			km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule

§) Equipement

Feux de route CR (E)

Feux de croisement CR (E)

Feux de position A (E) dans CR

Feux rouges R-S1 (E)

Feux stop R-S1 (E)

Citignoteurs av / lat. 3/4 (E) ar 2a (E)

Catadioptrés av ar I (E)

Feux de gabarit av A (E) ar

Feux complément.

Eclairage plaque 1 à gauche, combiné

Essuie-glace 2/ balais avec lave-glace

Avertisseurs BOSCH O 320 143 011 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Camion ou tracteur à sellette

Marque et type MAGIRUS - DEUTZ 90 M 8

Homologation

N° CH 3199 33

Carrosserie

Places total 3 avant 3

Poids à vide sel. bulletin pesage Carburant D

Charge utile sel. carrosserie CV-impôt 20.81

Poids total 8000 Cylindre 4086

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Frein de service : dispositif à 2 circuits à haute pression (19 bars), pression de service de 7,5 bars. Pression dans les réservoirs à haute pression après avoir actionné le frein 6 fois > 7,5 bars (environ 12 bars). Temps de compensation de 12 à 19 bars environ 6 min.
- **) Frein à ressorts : pression de service et de libération par soupape à 4 circuits; une libération de secours n'est pas exigée. Libération mécanique: par vis dans les cylindres de frein.
- ***) Contrôle 2 circuits : partie air comprimé: pour chaque circuit 1 manomètre + 1 lampe-témoin commune
partie hydraulique : par contrôle du niveau avec la lampe-témoin commune.
- +) Modèles :
- | embranchement | longueur | sorte à faux AR |
|---------------|----------|-----------------|
| 3250 mm | 5930 mm | 1440 mm |
| 3850 | 6930 | 1840 |
| 4450 | 7930 | 2240 |
| 3000 | 5190 | 950 |

§) Les dimensions, le poids, l'équipement et le braquage doivent être contrôlés à l'immatriculation.

✓ Lieu et date de l'homologation
Hendschiken, 25.02.76

Homologation fédérale des types de véhicules